

# Le Petit Briacins

## ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

À l'heure où vous lirez ces lignes les fêtes de Noël et du Nouvel An seront terminées.

J'espère qu'elles vous auront permis de passer des instants chaleureux en famille et entre amis.

À une époque où, il faut bien le reconnaître, les bonnes nouvelles se font rares, les fêtes de fin d'année doivent rester un moment de trêve permettant d'oublier un peu les soucis du quotidien.

Courant décembre la nouvelle équipe municipale a vécu son premier « repas des aînés » moment d'échanges où beaucoup d'entre vous aiment se retrouver. Cet évènement a renforcé notre volonté de faciliter, autant que faire se peut, les contacts entre Briacins toutes générations confondues et ainsi de rompre la solitude dont certains, trop nombreux, souffrent.

2024 doit voir les projets ébauchés les années précédentes se concrétiser et commencer à sortir de terre : l'accueil de loisirs et la cantine scolaire, les travaux de l'église, la poursuite de l'élaboration du nouveau cabinet médical. Nous essaierons d'embellir notre

village en réaménageant la place du centre et en réfléchissant à la végétalisation de celle du marché et de l'EHPAD.

Nous poursuivrons aussi l'étude d'une politique du logement, si difficile à élaborer devant le prix et la rareté du foncier et la multiplication des lois et règlements établis par l'État.

Notre but étant, bien sûr, d'accueillir à Saint Briac les nouvelles familles qui rêvent de s'y implanter sans dénaturer notre cadre de vie.

Dans le courant de cette année qui commence le projet « Vigie » lieu de rencontre culturel et intergénérationnel devrait prendre forme avec l'aide du groupe de travail constitué dans ce but.

Les travaux de réparation de la salle des sports seront également entrepris.

Tout en sachant que nous ne pourrons pas tout faire, nous devons réfléchir à d'autres gros chantiers : la rénovation de l'éclairage public, le plan de circulation global du village, et j'en oublie sûrement.

Comme vous le voyez, le tra-

vail ne manque pas. Mais notre enthousiasme, je parle au nom de l'équipe entière, ne faiblit pas malgré parfois une certaine impatience devant les lourdeurs administratives.

Nous continuerons à vous rendre compte, tout au long de l'année, de l'avancée de ces chantiers et à recueillir votre avis.

Avec votre aide et votre collaboration je suis sûr que nous pourrions mener à bien plusieurs de ces projets et ainsi répondre aux attentes que vous avez exprimées en nombre le 26 mars dernier.

Je voudrais terminer en remerciant l'ensemble du personnel municipal qui a dû s'adapter à cette nouvelle équipe et qui l'a fait avec beaucoup de bonne volonté et d'efficacité.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2024.

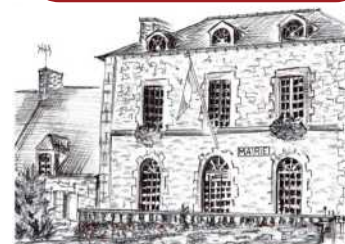
Très chaleureusement,  
Philippe Fourneyron.

### Que faire de son sapin après les fêtes ?



Après les fêtes, déposez vos sapins naturels sur les parkings de la Vigie et du bureau du port, du 3 au 28 janvier.

Les services techniques de la commune les collecteront ensuite pour les apporter à la déchetterie.



# SOMMAIRE

- 2-3 • ACTION SOCIALE ET SENIORS
- 4-7 • CONSEIL MUNICIPAL
- 7 • TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT
- 8-9 • BIEN CIRCULER À VÉLO
- 10-13 • MER, LITTORAL ET ENVIRONNEMENT
- 13 • EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MINORITÉ
- 14-15 • MÉDIATHÈQUE
- 15 • SÉJOUR JEUNESSE
- 16-18 • ÉCOLES ET JEUNESSE
- 18-21 • ART ET CULTURE
- 21-23 • SPORT, LOISIRS ET ANIMATIONS
- 24 • LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

## ACTION SOCIALE ET SENIORS

### Logement



Saint Briac dispose de 124 logements sociaux répartis sur plusieurs secteurs de la Commune. Avec la Communauté de Communes Côte d'Emeraude, le travail se poursuit dans le domaine de l'habitat et du logement avec l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) qui devrait être soumis au conseil municipal au cours du 1er semestre 2024.

Celui-ci aura une validité de six ans Il définira les objectifs de production de logements et à ce titre, nous procédons à une identification du potentiel foncier susceptible d'être mobilisé pour cet usage durant la période de validité du PLH. Pour mémoire, dans le Plan Local d'Urbanisme de la Commune, un certain nombre d'OAP (orientations d'aménagement et de programmation) ont été identifiées et retenues pour certains secteurs du développement communal (2016-2018). Des schémas d'aménagement ont été établis avec un objectif minimum de 20 logements à l'Hectare. Quelques secteurs ont déjà vu le jour: rue des écoles, rue du chemin, rue de Saint-Lunaire et la Ville Brunet. Quelques opérations privées sont actuellement en cours et donneront lieu à une dizaine de logements sociaux conformément aux dispositions du PLU qui impose 30 % de logements sociaux sur une opération supérieure à 5 logements.

## Actions en faveur des personnes isolées

Si vous vous sentez seuls, quel que soit votre âge et votre situation, si vous avez envie de rencontres, de partages et d'échanges et de participer à des animations, le CCAS et l'association des amis de la Résidence, vont renforcer leurs actions :

Vous pourrez être associés si vous le désirez aux animations proposées par l'association : spectacles, cinéma, sorties ...

Des après-midi jeux et gouters seront aussi proposées et animées par des bénévoles périodiquement au Presbytère ou à la Vigie.

Alors n'hésitez pas à nous contacter ou à nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-dessous.

**Appel à bénévoles : Si vous un peu de temps à consacrer aux personnes isolées de la commune vous pouvez nous contacter ou renvoyer le bulletin d'inscription**

**VOUS SOUHAITEZ**

**DONNER DE VOTRE TEMPS**

**PARTAGER ET ÉCHANGER ?**

**Je souhaite être bénévole pour l'organisation de rencontres et d'animations à destination des personnes isolées.**

Nom et Prénom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Déposez ou envoyez votre bulletin :

Au CCAS : 20 Rue des Préaux - Saint Briac 35800  
02.99.88.39.42  
ccas@saintbriac.fr

ou  
A l'Association des amis de la résidence : 1 Rue des Préaux - Saint Briac 35800  
lesamisdelaresidence@free.fr  
06.61.87.49.34

Saint Briac sur-mer

**ANIMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES ISOLÉES**



**Je souhaite être contacté(e) pour participer à des sorties animations, spectacles...**

Nom et Prénom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Déposez ou envoyez votre bulletin :

Au CCAS : 20 Rue des Préaux - Saint Briac 35800  
02.99.88.39.42  
ccas@saintbriac.fr

ou  
A l'Association des amis de la résidence : 1 Rue des Préaux - Saint Briac 35800  
lesamisdelaresidence@free.fr  
06.61.87.49.34

## CONSEIL MUNICIPAL

### Compte rendu du conseil municipal du 27 novembre 2023

#### CHOIX DU LIEU MAISON MEDICALE

La maison médicale située 1, rue de la Barrette à Saint Briac ne correspond plus aux besoins nécessaires pour l'ensemble de l'activité des médecins et praticiens de la commune.

Ce bâtiment avait fait l'objet d'une dation à la Commune en 2014 dans le cadre de la ZAC des Tourelles ; le rez-de-chaussée a été affecté à la maison médicale, le premier étage comporte deux appartements privés. Il s'agit donc d'une copropriété.

Le site de la Vigie, à proximité immédiate du centre bourg et en périmètre ABF, a été envisagé en premier lieu: aménagement du 1er étage et/ou construction d'un nouveau bâtiment; une extension de la maison médicale actuelle a également été évoquée (un premier projet avait d'ailleurs été initié en 2020) ; il s'avère que ces deux options ne peuvent être retenues et il apparaît les conclusions suivantes :

- La Vigie : conserver le bâtiment acquis en mars 2023 et réfléchir, en large concertation, à son utilisation en liaison avec les utilisateurs actuels et la population ; conserver le parking à proximité du centre et ne pas obérer l'espace par rapport au futur ;

- Extension de la maison médicale : espace difficile à utiliser, emprise totale des parkings, locaux actuels à rénover entièrement selon les nouvelles normes de sécurité (modification de la catégorie ERP et accessibilité), tout ceci engendrerait un coût important et une gêne à la bonne continuité des soins durant toute cette période.

**Choix du nouveau lieu** : il s'agit d'une parcelle appartenant à la commune, rue de la Croix Tourelle, constituée d'un espace enherbé et d'un grand parking portant sur environ 993 m2 emprise au sol de 50 % (le parking à l'ouest serait ainsi conservé en parking).



#### CHOIX DU LIEU MICRO-CRÈCHE

Le SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) Ploubalay/Lancieux/Saint-Briac-Saint-Lunaire, avait construit en 2010 une structure multi-accueil (23 places) sur la commune de Ploubalay. À ce titre, ces communes avaient priorité pour y inscrire leurs

enfants.

La gestion de l'équipement a ensuite été reprise par la CCCE lors de sa prise de compétence «petite enfance».

La Commune de Beauvais sur Mer a quitté la CCCE en 2022 pour rejoindre la Communauté d'Agglomération de Dinan.

La CCCE, propose de réaliser une micro-crèche (12 places) sur Saint Briac et Saint-Lunaire; pour ce faire il nous est demandé de fournir gratuitement un terrain destiné à recevoir cet équipement.

Les locaux de la maison médicale actuelle, 1 rue de la Barette, peuvent tout à fait recevoir la micro-crèche. L'emplacement privilégié avec la proximité de l'espace de jeux d'enfants et l'espace vert au Nord, le bâtiment garderait ainsi sa vocation d'équipement public au sein du quartier des Tourelles.

La CCCE se montre tout à fait favorable à cette proposition, la mise à disposition ne pouvant bien entendu intervenir qu'à l'issue de la construction de la nouvelle maison médicale.

#### DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Afin de permettre à un troisième médecin généraliste de s'installer sur la commune et dans l'attente de la construction de la nouvelle maison médicale, un bâtiment préfabriqué a été installé près de la maison médicale actuelle.

#### ÉCHANGE PARCELLAIRE

Échange de parcelles AY88 et 89 entre la Commune et M. Groguenec Yves, rue de l'ancienne faïencerie à Saint Briac.

#### RAPPORT ANNUEL DU SIA 2022

Présentation du rapport d'activité de l'année 2022 du Syndicat d'Assainissement Saint Briac-Saint Lunaire.

Rapport consultable en mairie.

#### POSITIONNEMENT SUR LA CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DU SDE

Le SDE35 a décidé de modifier ses catégories d'aides.

La commune de Saint Briac peut choisir de rejoindre les catégories A1, A2 ou C. Ce choix sera effectif à compter du 1er janvier 2024.

**Catégorie A1** : Les communes de catégorie A1 sont les communes qui conservent la part communale de la TICFE. A ce titre, elles bénéficient de subventions moindres de la part du SDE35, mais elles restent membres à part entière du SDE35.

**Catégorie A2** : Les communes de catégorie A2 sont les communes qui reversent au SDE35 10 % du montant de la part communale de la TICFE. Cette catégorie de commune a accès au nouveau service de SERENE 35 d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics, et bénéficie de subventions pour la rénovation de son patrimoine

déclaire ( y compris dans le cadre des effacements de réseaux).

**Après en avoir délibéré le conseil municipal déciderait :**

- De positionner la commune de Saint Briac sur la catégorie A2;

- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

#### CHARTRE PLAGES SANS DÉCHETS

Le Plan national Biodiversité, paru le 4 juillet 2018, fixe 6 axes de travail, 24 objectifs et 90 actions. L'axe 2 ; Construire une économie sans pollution et à faible impact sur la biodiversité a pour objectif principal de mettre fin aux pollutions plastiques rejetés en mer d'ici 2025.

Les actions de 14 à 20 sont des actions pour la protection des milieux contre la pollution par les plastiques, et son objectif stratégique « zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025 ».

Pour agir concrètement, le Ministère de la Transition écologique et solidaire propose aux communes littorales, en partenariat avec l'ANEL, de signer une charte d'engagement comprenant des gestes concrets pour réduire le zéro déchets plastiques au quotidien. Ainsi la charte doit permettre de :

- Préserver l'environnement ;
- Améliorer le recyclage du plastique et limiter son rejet et son impact dans la nature ;
- Valoriser l'image des communes soucieuses de préserver l'environnement ;

- Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire et des usagers de la mer sur les impacts des déchets plastique ;

- Améliorer l'accueil touristique et l'attractivité des plages.

Les engagements proposés ne sont pas exhaustifs, il est possible d'en proposer de nouveaux, la collectivité devant s'engager dans chaque domaine d'action et ne pas concentrer ses efforts dans un seul et unique domaine.

#### COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA POLITIQUE DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS EN BRETAGNE

Après avoir pris connaissance de la proposition formulée par le Président de la Région Bretagne, en accord avec le Président de la Conférence des SCoT de Bretagne et le Président de l'Association des maires et présidents d'EPCI de Bretagne, d'une composition de la Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols incluant quarante-et-un membres définis comme suit :

un représentant de l'État, un représentant du Conseil régional de Bretagne, un représentant de chacun des 27 établissements publics compétents en matière de Schémas de Cohérence Territoriale de Bretagne, un représentant de chacune des 4 associations départementales des maires et présidents d'EPCI de Bretagne, un représentant de chaque

département breton, un représentant de la délégation régionale de l'association des intercommunalités de France, un représentant de Baud communauté, un représentant de Lancieux, seul EPCI de Bretagne non couvert par un SCOT, un représentant de la Commune d'Ouessant et un de celle de Sein, les 2 seules communes compétentes en matière d'urbanisme non membres d'un EPCI et non couvertes par un SCOT.

### REMBOURSEMENTS

#### COMMUNE DE LANCIEUX

Vu la délibération 2020.12 du 13 février 2020, formalisant l'entente entre les communes de Saint Briac sur mer et Lancieux

La commune de Saint Briac remboursera à la commune de Lancieux :

- Animation Cap vacances : 10 865.19 €.
- La commune de Lancieux remboursera à la commune de Saint Briac :
- Séjour ado Val Cenis (été 2023) : 300€ (1 enfant)
- Séjour ado Brocéliande (octobre 2023) : 315 € (7 enfants)
- Ateliers artistiques : 180 €

#### COMMUNE DE SAINT-LUNAIRE

La commune de Saint Briac a organisé deux séjours ados en 2023. La commune de Saint-Lunaire a souhaité offrir la possibilité aux enfants lunairiens de participer aux séjours au tarif proposé aux enfants briaciens. La commune de Saint-Lunaire remboursera à la commune de Saint-Briac :

- Séjour ado Val Cenis : 300 € (1 enfant)  
À savoir : à partir de 2024, la commune subventionnera directement les familles de Saint-Lunaire à hauteur de 300 € par an et par enfant pour participer aux séjours organisés par les communes du territoire.

#### EHPAD SAINT BRIAC

Suite à une erreur de facturation de la part d'EDF, des factures d'électricité de l'EHPAD ont été payées par le budget communal.

L'EHPAD de Saint Briac remboursera à la commune de Saint Briac :

- Facture électricité : 12 260.63 €

#### VERSEMENT COMPLEMENTAIRE RESTAURATION SCOLAIRE

La convention signée le 27 août 2021 déterminant les conditions de la mise en place d'une production de repas pour le scolaire en partenariat avec l'EHPAD La Sagesse, prévoyait un prix de prestations suivant :

- déjeuner enfants : 3.30 €

Le surcoût du service est établi à 5 352.27 € pour le deuxième semestre 2022 et 6 718.82 € pour le premier semestre 2023. Ces sommes seront reversées à l'EHPAD dans le cadre des surcoûts engendrés par la fourniture des repas scolaires. Un avenant sera établi au contrat avec un nouveau tarif à partir du 1er septembre 2023 (déjeuner enfants : 3.50 €)

#### BUDGET COMMUNAL - DECISION MODIFICATIVE N°2

Tableau des décisions modificatives consultables sur le site internet de la mairie.

#### TARIFS 2024

Tarifs applicables au 1er janvier 2024 consultables sur le site de la mairie.

#### BUDGET PORT DE PLAISANCE - DECISION MODIFICATIVE N°2

Tableau des décisions modificatives consultable sur le site internet de la mairie.

#### TARIFS PORTUAIRES 2024

Tarifs applicables au 1er janvier 2024 consultables sur le site de la mairie.

#### DEMANDE DETR

Suite à une réunion avec le SDIS, il a été décidé d'ajouter et de remplacer certaines bornes incendie.

La commune sollicite une subvention au titre de la DETR pour la rénovation des bornes incendie;

#### PRISE EN CHARGE DESTRUCTION NIDS FRELONS ASIATIQUES

La commune aidera les habitants à hauteur de 50 % de la facture de destruction de nids de frelons asiatiques (dans la limite de 80 €) à partir de 2024.

#### AVENANT N°2 DSP CAMPING

Modification du nom du camping suite à

l'obtention d'une troisième étoile :

#### Le Petit Voilier

Modification du contrat mobil-homes (ajout des consignes de sécurité).

#### MOTION EHPAD EN DANGER

Les élus responsables d'EHPAD sur leur territoire appellent l'ensemble des élus, conseillers municipaux et conseillers communautaires d'Ille et Vilaine, à les soutenir pour la prise en charge de la dépendance, le soin et l'accompagnement portés à nos anciens dans notre département.

En s'appuyant sur les résultats de l'enquête nationale menée par la FNADEPA en mai 2023, et les situations respectives des EHPAD présents, les réserves financières ne sont plus que de quelques mois, voire 1 à 2 ans, dans les meilleurs des cas.

Les élus réagissent :

- Au report continu d'une loi sur le grand âge, sans cesse repoussée.
- Aux réponses des autorités de tutelle quand il est demandé aux établissements de ne plus remplacer le personnel malade pour faire des économies.
- Aux dépenses instaurées par l'Etat : Ségur, prime Grand Âge, revalorisation du point d'indice, essentielles pour nos personnels, mais qui ne sont pas compensées intégralement par les dotations. La charge supportée par les établissements est de plus en plus lourde.
- Aux charges complémentaires liées aux frais relatifs aux PPR (Période de Préparation au Reclassement), ARE

(Allocation de retour à l'Emploi), délai de carence de 10 jours pour les arrêts maladie, dès lors que nous remplaçons le personnel dès le 1er jour qui sont financées par les établissements.

- Au fait de faire supporter aux familles les charges non financées induisant des coûts de loyer plus importants.

Les élus municipaux dénoncent les réponses de l'État via l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

- Mutualisation ou fusion : cette alternative ne répond pas à la problématique actuelle, elle ne permet pas de générer des économies.

- Non remplacement des personnels malades : la qualité de l'accompagnement serait sérieusement dégradée.

- L'attribution de crédits non reconductibles qui ne garantit en rien l'équilibre budgétaire ni la pérennité d'un bon fonctionnement des établissements.

Les élus municipaux s'associent à l'ensemble des élus mobilisés pour :

- Présenter une motion de soutien aux EHPAD RA (résidence autonomie) et services à l'ensemble des communes du Département.

- Être associés au travail avec le ministère de la Santé et le ministère de la Fonction publique, ministre délégué aux collectivités territoriales accompagnés des directions d'établissements.

- Engager le cabinet Coudray sur une mission de conseil quant aux recours juridiques possibles de nos communes vis-à-vis de l'Etat

## TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT

### Confortement de la falaise



Le Département effectue actuellement des travaux de confortement de la falaise sur la RD 786 à l'entrée de Saint Briac (côté pont de Lancieux).

Le nettoyage de la falaise a été effectué, par l'enlèvement des arbres et arbustes. Un grillage va être installé afin d'éviter tout risque de chute de roche.

D'ici quelques mois, la végétation aura repris sa place, ce qui permettra de masquer le grillage.

En parallèle, la commune en a profité pour effectuer un nettoyage de sa partie.

Des gabions seront installés en pied de falaise durant le printemps.

Le chemin piétonnier, sur le haut de la falaise, reste fermé jusqu'à la fin des travaux du fait de l'enlèvement de la barrière de protection.

Des ganivelles seront installées par la suite.

# BIEN CIRCULER À VELO



Avec l'arrivée de la période hivernale, l'obscurité et le mauvais temps deviennent des facteurs de danger pour les cyclistes. Voici quelques rappels pour vous protéger et vous conformer à la réglementation :

Circuler à vélo :

- Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette.
- Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.
- Penser à s'équiper (casque, vêtements clairs, accessoires rétro réfléchissants...) le port du casque est obligatoire pour les moins de 12 ans.
- Indiquer ses changements de direction en tendant le bras.
- Rester à l'écoute de votre environnement (le port d'un casque audio ou d'oreillettes est interdit).
- Circuler en restant au maximum à droite. En groupe, circuler en file indienne.
- Ne pas rester dans les angles morts des bus et des poids lourds (angles signalisés par des autocollants sur les véhicules concernés)
- Ne pas rouler après avoir bu de l'alcool.

## À VÉLO : LES PANNEAUX DE SIGNALISATION À CONNAÎTRE

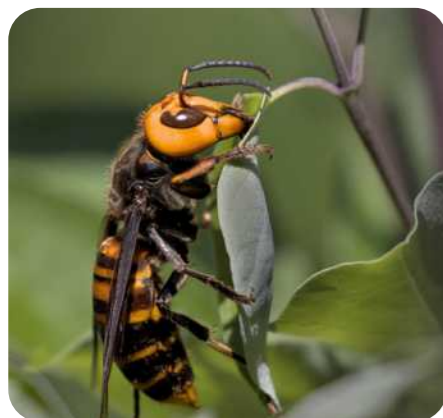


## ÉQUIPEMENTS À VÉLO OBLIGATOIRES RECOMMANDÉS



## MER, LITTORAL ET ENVIRONNEMENT

### Lutte contre le frelon asiatique



En 2023 la commune s'est mobilisée en installant et faisant installer par des particuliers des pièges pour capturer les frelons asiatiques. Le résultat a été très positif et la commune a détruit 4 fois moins de nids que l'année passée (autour de 40). Pour autant, le frelon asiatique reste présent et nous souhaitons, en 2024 continuer et amplifier cette opération.

La ville a distribué 100 pièges préventifs à des propriétaires vivant dans plusieurs secteurs du village, l'objectif étant de neutraliser la reine avant la ponte et donc avant qu'elle construise des nids de frelons asiatiques. L'idée est de quadriller le village et 100 pièges supplémentaires seront distribués en 2024. Il a été également décidé en conseil

municipal que la commune prendrait en charge le coût de la moitié de la destruction d'un nid à hauteur de 80 euros maximum.

La distribution démarrera fin janvier ou fin février selon la rigueur de l'hiver. Une réunion publique sera organisée ! Que toutes les personnes intéressées s'inscrivent en mairie ou par mail afin de recenser les demandes et de voir si tous les secteurs sont représentés.

■ [mairie@saintbriac.fr](mailto:mairie@saintbriac.fr)

### Permis de végétaliser



Notre commune souhaite encourager le développement de la végétalisation dans les rues en s'appuyant sur une démarche collective avec la participation des habitants, des associations, des commerçants (personnes physiques ou morales) ...

Notre commune propose un « Permis de végétaliser » dans le cadre des autorisations d'occupation temporaire du domaine public à toute personne qui s'engage à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation et d'utilisation d'un espace mis à disposition. Cet accord est donné à l'issue d'une étude de faisabilité technique de la demande, réalisée par les services de la commune.

Le but est de :

- favoriser le développement de la nature et de la biodiversité,
- permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public et de mieux le respecter,
- faire participer les habitants à l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie,
- renforcer la trame végétale et créer des corridors écologiques,
- développer le lien social en favorisant les échanges entre voisins,
- créer des parcours de fraîcheur agréables et favoriser ainsi les déplacements doux.

Pour toute personne physique ou morale qui souhaite jardiner un coin de la commune proche de son domicile ou de son lieu de travail peut être candidat. Il suffit de déposer un dossier « de permis de végétaliser » Les documents sont à récupérer directement en mairie. Une fois le dossier constitué, il suffit de

le déposer en mairie.

Dans le cas d'une végétalisation de façade ou de pied d'immeuble, la personne non propriétaire doit obtenir l'autorisation du propriétaire ou de la copropriété.

Le dossier peut être déposé à tout moment de l'année. L'étude du dossier par la personne ou le service technique référent n'excède pas 2 mois.

Pour l'installation, mieux vaut planter à l'automne ou au printemps pour une meilleure reprise des végétaux.

### Des abris pour les mésanges !



Les chenilles processionnaires sont des insectes dont la prolifération provoque un affaiblissement des arbres. Elles ont également un impact sur la santé humaine et animale, leurs poils, urticants

et allergisants, étant responsables de dermatites. Les traitements insecticides ne pouvant être utilisés en zone urbanisée, la commune de Saint Briac a signé un contrat annuel avec un professionnel pour limiter leur prolifération. Celle-ci agit de 2 manières en empêchant les papillons de se reproduire et en empêchant les chenilles de se rendre sur le sol après descente des arbres. La société s'occupe de relever régulièrement les pièges sur les arbres qui sont dans l'espace public.

La mésange est également un grand prédateur naturel de la chenille processionnaire. Sa présence sur des zones infectées est un atout primordial dans la lutte alternative contre la processionnaire. Une mésange peut en effet vider à elle seule le nid d'hiver de la processionnaire.

Cet oiseau prédate à tous les stades larvaires et ne craint pas les poils urticants. C'est pourquoi la municipalité fournira gratuitement un abri à mésanges pour toute personne possédant des nids de chenilles processionnaires sur son terrain.

L'abri à mésanges sera fourni avec une fiche explicative sur la manière de l'installer.

La pose de nichoirs à mésange peut s'effectuer tout au long de l'année mais il est préférable de les mettre en place dès le printemps ou le début de l'hiver, orienté à l'Est et au Sud Est, voir Nord Est de préférence.

N'hésitez plus ! Demandez votre nichoir ! Demande à faire à l'accueil de la mairie ou par mail

■ [mairie@saintbriac.fr](mailto:mairie@saintbriac.fr)

### 2024, du nouveau dans nos poubelles.

2024 sera l'année du tri des biodéchets dans nos poubelles. C'est une loi du 10 février 2020 qui en fait l'obligation.

C'est la communauté de communes (CCCE) qui est responsable du pôle déchets. En cela elle accompagnera la mise en pratique du tri des biodéchets par la distribution de **composteurs individuels**. (En bois et d'environ 1m \* 1m à la base pour 1,20m de haut, ils sont faciles à installer dans les jardins). Ces composteurs seront disponibles pour chacun à la déchetterie et cela, dès la fin du premier trimestre 2024. Ils seront proposés au prix d'environ 80,00€ dont la CCCE prendra 50% à sa charge. Ils seront distribués avec une notice explicative indiquant les bonnes pratiques du tri, la bonne utilisation du composteur puis celle du compost lui-même.

Parallèlement, la municipalité accompagnera ce mouvement par l'installation expérimentale d'une dizaine de **composteurs collectifs** en des points centraux de la commune : vallée Gatorge, cantine scolaire, supérette, cimetière et jardin A. Beauvils. Ces composteurs collectifs seront à la disposition de tous et une « pancarte rappel » indiquera, la-

encore, les bonnes pratiques du tri des biodéchets.

2024 sera une année de rodage de cette nouvelle façon d'organiser nos poubelles. La loi de 2020 prévoit un principe d'amendes dès la fin de l'année pour ceux qui n'auraient pas mis en place ces nouvelles pratiques vertueuses. Alors, en route pour ce nouveau tri.

■ Pôle déchets CCCE  
02.99.46.20.78  
info.dechets@cote-emeraude.fr



## Le patrimoine et les enjeux environnementaux de Saint Briac

Dans le cadre d'une démarche de réflexion prospective sur l'évolution de notre commune dans les 20 prochaines années, le Cercle des Amis de Saint Briac et de la Côte d'Emeraude a organisé, le 5 décembre, une réunion de présentation et discussion de l'étude réalisée par Pascal Galichon sur les enjeux de préservation et de valorisation de l'environnement maritime, littoral et terrien de Saint Briac.

Au premier trimestre 2024, l'association va proposer d'autres temps de rencontres autour de ces enjeux et va

publier une nouvelle édition de sa revue Le Pays de Saint Briac consacrée à un inventaire du patrimoine de la commune.

Pour vous procurer cette revue et participer aux groupes de réflexion sur l'avenir de Saint Briac, vous êtes chaleureusement convié(e)s à adhérer à l'association et à rejoindre les « ateliers » qui se mettent en place.

■ cace35800@yahoo.fr  
www.cace-saintbriac.fr  
BP n. 6 – Saint Briac sur mer  
07.86.29.51.71.



## Une année bien remplie !



En 2023, les bénévoles de la station SNSM de Saint Briac ont effectué 76 sorties en mer, dont 35 pour des exercices et entraînements et 21 pour des missions de sauvetage sur demande du Cross de Corsen. 24 personnes ont ainsi été secourues, comme, par exemple, un groupe de kayakistes en difficulté entre le Fort Lalatte et le Cap Fréhel en novembre dernier. Au cours de cette année 2023, la station a recruté 3 nouveaux canotiers (dont une femme). Elle compte aujourd'hui 20 bénévoles embarqués et 4 non embarqués. Enfin, un nouveau Patron-suppléant est venu renforcer l'équipe. Début 2024, la vedette Notre-Dame de l'Epine, après 15 années de service, quittera son mouillage quelques semaines pour se refaire une santé dans les chantiers du Pôle de Soutien de la Flotte SNSM de Saint-Malo. Elle en reviendra requinquée, avec des moteurs neufs. Quelques semaines que les canotiers de la station mettront à profit pour approfondir leur formation à terre.

■ president.saint-briac-sur-mer@snsn.org

## ÉXPRESSION DES ÉLUS DE LA MINORITÉ

### Le point sur les dossiers

Après 8 mois, la Municipalité est toujours en réflexion et les dossiers n'avancent pas.

Pour l'extension du périscolaire, les entreprises devaient être choisies en septembre, nous sommes fin 2023 et les travaux ne se feront que mi 2024 (510 000€).

Pour l'église (phase 1 : 1,6 M€), toujours rien. On nous avait annoncé, en avril, le début des travaux pour septembre, puis pour janvier. Désormais, on nous prêche avril. Parions que les travaux ne démarrent qu'à l'été 2024. On aura perdu 1 an.

Pour la maison médicale, en mai, la municipalité lançait un projet de déplacement au 1er étage de la Vigie. Ce projet loufoque a été abandonné. Ensuite, on nous a sorti un projet au fond de la Vigie. Ce projet a également été annulé.

On nous explique que les Briacins ont été consultés et écoutés. Non, la municipalité a imaginé des plans qui n'étaient pas crédibles.

Désormais, on découvre un troisième projet sur un parking aux Tourelles (Cout : 1,2 M€). Sans plan, sans budget précis. Nous nous sommes abstenus et proposons le

projet d'extension de la maison actuelle, conçu par la précédente municipalité, plus approprié et moins coûteux.

Ces dossiers sont lancés sans Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI), dans le plus grand tâtonnement.

Constructifs pour Saint Briac, nous avons aussi proposé un Plan Habitat-Logement et la rénovation de l'éclairage public. Aucune réponse.

Enfin, par choix de la municipalité, les « cabanes de plages » (Surf Harmony/L'Albatros) n'ont pas été démontées, après la saison, comme l'impose la loi Littoral (au 31/10). C'est illégal. Saint Briac semble faire fi des lois s'imposant aux communes maritimes françaises.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une très belle Année 2024 !  
A votre entière disposition,

Bruno VOYER - Delphine JOREL

Elus UNIS POUR SAINT BRIAC unispoursaintbriac@yahoo.com

MÉDIATHÈQUE



INSTAGRAM ET FACEBOOK

Nouveau ! Pour mieux communiquer, et afin que vous puissiez nous suivre, la Médiathèque de Saint Briac se dote d'une page Facebook et d'un profil Instagram. Abonnez-vous !

@mediathequechapitre  
<https://www.facebook.com/MediathèqueChatPitre>



ESSAI PLAYSTATION 4



La Nintendo Switch est partie, mais une PS 4 la remplace !

Venez tester une sélection de jeux éclectique : La grande aventure Lego, Let's sing, farming simulator, Guitar héro, NBA, Tony Hawk Pro skater, Minecraft et bien d'autres encore !

Du 19 décembre 2023 au 25 mars 2024

SCRABBLE PARTICIPATIF



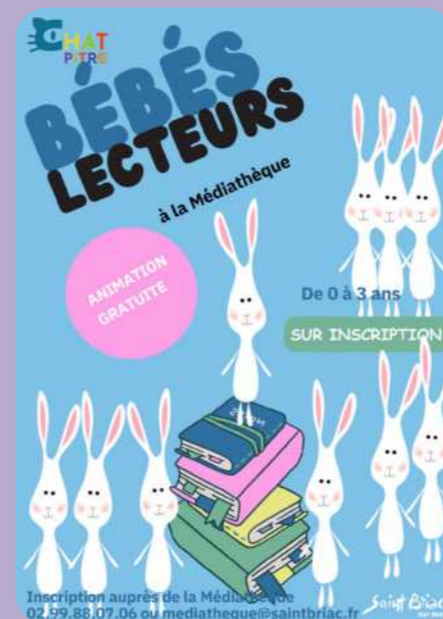
Jouons ensemble au Scrabble : venez compléter notre plateau de jeu. Pour alterner avec le puzzle participatif, nous vous proposons une partie de Scrabble commune au long court. Nous afficherons les scores obtenus chaque semaine avant de relancer une nouvelle partie. 3,2,1 Jouez !

NUITS DE LA LECTURE



Le vendredi 19/01 au soir, une animation est prévue à la Médiathèque. Le thème de cette année olympique sera le corps. Suivez-nous en ligne pour en savoir plus.

**BÉBÉS LECTEURS ET ÉVEIL MUSICAL**  
 Passez un moment privilégié en famille et faites découvrir aux plus petits le plaisir de la lecture.  
**Le 25 janvier à 10h**, séance de bébés lecteurs avec éveil musical, coanimée par Fabienne Weisse, dumiste.  
 Le 06 février, séance classique de bébés lecteurs



**APRES MIDI JEUX**  
 Le 28 février 2024 après-midi de 14h à 16h, venez partager un moment ludique en famille ou entre amis. Vous trouverez des jeux pour tous les goûts et tous les âges-Gratuit.



CLUB DE LECTURE

Notre club de lecture continue ses aventures, n'hésitez pas à vous joindre à nous pour partager vos plaisirs de lecture et trouver de nouveaux ouvrages à dévorer.

Prochains rendez-vous les mercredi 10 janvier 2024 et 14 février 2024 à 18h



Le second mercredi de chaque mois, à partir de 18h, venez passer un moment convivial pour échanger et partager vos coups de cœurs littéraires.



Un rendez-vous mensuel ouvert à tous, sur inscription  
 Renseignements auprès de la Médiathèque 02-99-88-07-06

Quelques-unes des nouveautés en ce moment à la Médiathèque :



SÉJOUR JEUNESSE

**13 au 20 JUILLET**  
 Hébergement et pension complète (7 jours)

De la 5<sup>ème</sup> à la 2<sup>ème</sup> / Retour 2024  
**PARC DE LA VANOISE**

Activités encadrées par des moniteurs diplômés d'état :

- Escalade sur rocher naturel
- Via ferrata
- Randonnée 2 jours + 1 nuit dans un refuge

Pré-inscription par mail : [enfance@saintbriac.fr](mailto:enfance@saintbriac.fr) avant le 15 mai  
 Départ soumis à un minimum de 20 participants

Tarif	
Par enfant hors commune	750,00 €
Par enfant QF au dessus de 1200	480,00 €
Par enfant QF entre 500 et 1200	430,00 €
Par enfant QF inférieur à 500	375,00 €

Hébergement avec piscine

**INSCRIPTION SÉJOUR ÉTÉ**  
 Parc de la Vanoise - Val Cenis  
 Pré-inscription par mail, avant le 15 mai :  
**Activités encadrées par des moniteurs diplômés d'état :**  
 -Escalade sur rocher naturel  
 -Via ferrata  
 -Randonnée 2 jours + 1 nuit dans un refuge  
**Hébergement avec piscine**  
 Départ soumis à un minimum de 20 participants

[enfance@saintbriac.fr](mailto:enfance@saintbriac.fr)



## ÉCOLES ET JEUNESSE

### Aux Cap Horniers une nouvelle année vient de débuter !



L'ensemble des enfants de l'école ainsi que toute l'équipe enseignante vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Les différents projets se poursuivent en ce début d'année :

Les élèves d'élémentaire, du CP au CM2, continuent les séances de musique avec Marc pour la chorale de circonscription, sur le thème de la lumière.

Une visite du collège est prévue pour tous les CM2 le 15 janvier avec leur enseignante.

Les élèves de cycle 3 poursuivent leurs activités sur la plage du Port Hue avec Escale Bretagne dans le cadre de l'Aire Marine Educative ; les objectifs sont : connaître, vivre, transmettre. Ils vont donc régulièrement faire des activités sur la plage pour découvrir de nouvelles choses qu'ils pourront ensuite transmettre à la classe de Courtoisville avec laquelle ils font une correspondance (ils

ont déjà travaillé sur la laisse de mer, la dune, les marées). Le conseil de la mer, qui suit à chaque fois une sortie sur le terrain, leur permet de préparer les prochaines sorties et affiner leurs objectifs. En janvier, ils auront le géologue sédimentologue Bruno Caline qui interviendra en classe pour répondre à des questions que se posaient les élèves : d'où vient le sable ? Qu'y a-t-il sous le sable ?

Les CM1-CM2 vont également poursuivre leur séance de découverte des arbres avec Escale Bretagne, dans le cadre des l'animation « Les arbres m'ont dit ». Ils vont enfin réaliser un projet final sur les énergies (projet mené avec la communauté de communes) amorcé en



première période.

Les CE1-CE2 poursuivront leur travail autour de la biodiversité, et plus particulièrement autour des deux espèces parapluies de la commune pour l'année 2023-2024 : l'hirondelle et la salamandre. Avant les sorties printanières, les élèves profitent de l'hiver pour étudier ces deux espèces au travers d'ate-

liers en classe.

A travers leurs ateliers couture du mercredi matin, ils continueront à se familiariser avec une machine.

Les CP-CE1 continueront leur projet sur les arbres suite à l'intervention d'Escalé Bretagne notamment en arts visuels.

En maternelle, les MS-GS vont continuer leur voyage à travers l'espace : depuis leur fusée, ils ont découvert la Terre, ils ont rejoint l'ISS et ont étudié le système solaire (les planètes, les étoiles, les constellations, les satellites, les galaxies...) ; ils vont maintenant s'intéresser plus particulièrement à la Lune en étudiant ses phases, avec un travail sur le jour et la nuit, l'ombre et la lumière. Ils vont également se plonger dans la lecture du Petit Prince, afin d'approfondir toutes les notions du vivre ensemble telles que l'empathie, le partage et la bienveillance.

La classe des TPS-PS-MS accueille tous les mercredis matins Moctaria, une bénévole à la retraite qui vient faire la lecture aux enfants autour des thèmes abordés en classe. Les élèves ont également débuté leur projet jardin avec Cécile d'Escalé Bretagne ; une deuxième séance est prévue en février. Au programme : observation de différentes graines, activités sensorielles et mise en place de semis.

■ 02.99.88.34.82  
ecole.0351677h@ac-rennes.fr.

### Sainte-Anne Heureuse Année 2024 !



Les élèves de Sainte-Anne, le personnel et les enseignantes vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Une belle et douce année emplie de bonheur ! Une belle et douce année ponctuée de beaux moments de partage !

À la découverte du continent européen ! Le voyage des élèves de Sainte-Anne se poursuit, leur itinéraire va les conduire vers les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, en particulier vers l'Allemagne, la Lettonie et la Russie. L'occasion de découvrir la géographie du pays, certains de ses bâtiments typiques, des éléments clés culturels, sa gastronomie et sa langue !

**Des rendez-vous attendus de tous !**  
Chacune des classes prendra le car direction Émeraude Cinéma à la Richardais pour visionner des films d'animations adaptés à leur âge. En effet, toute l'école est inscrite au programme Cinécole. Ce programme sélectionne et diffuse 3 séances au cours de l'année scolaire pour chacun des 3 cycles de l'école. Tous ces films et courts métrages sont recommandés "Art et Essai

Jeune Public". Pour cette période, les thèmes abordés seront les émotions pour les maternelles, se faire confiance et prendre son envol pour les CP-CE1-CE2, le récit d'une expédition historique au pôle Nord pour les CM1 et Cm2.

Les rencontres à la médiathèque avec les médiathécaires et les bénévoles qui enchantent les élèves avec la lecture d'albums choisis. L'occasion aussi pour chacun de feuilleter et de rapporter à l'école un album ou livre. La promesse aussi de savoir que les grands de l'école viendront lire à plusieurs voix ces albums aux élèves de maternelle.

Les CM2 iront découvrir la vie de collégien lors d'une journée d'immersion au collège Sainte-Marie de Dinard. L'occasion de se projeter par la découverte des lieux, la rencontre avec les enseignants, la possibilité de suivre quelques cours et également la possibilité de pouvoir échanger avec des élèves de 6e, 5e et 4e.



Le carnaval des Rois : Les parents de la classe de CP-CE1 organisent un temps festif pour tous les élèves de l'école. Au programme : Carnaval avec un costume fabriqué selon des directives tenues secrètes à cette heure, un défilé dans les rues de Saint Briac avec un petit passage par la maison de retraite. Parents et élèves se retrouveront ensuite sur la cour pour partager une galette des Rois et assister au tirage au sort de la tombola pour gagner des galettes des Rois fabriquées par les élèves de CP/CE1 !



### Silence, ça pousse !

En janvier et février, les bacs potagers sont au repos, et nos jardiniers en herbe sont missionnés pour ramener leurs épluchures de la maison afin d'enrichir la terre pour le prochain printemps.

■ 07.68.32.02.43  
eco35.ste-anne.st-briac-sur-mer@e-c.bzh  
www.stbriac-ecolesainteanne.org.

## Cap à L'Ouest

Les temps périscolaires, les séjours et les mercredis 2023-2024 au rythme de l'année olympique



### Temps ALSH des mercredis après-midi

Les enfants vont travailler sur la salamandre et les hirondelles.

Il faut savoir que la salamandre tachetée vie en Zones humides.

Parfois associée à de la magie ou comme symbole cet animal est toujours aussi mystérieux. Mais où habite-t-elle et qui est-elle ?

Pourquoi n'avons-nous pas beaucoup de nids d'hirondelles autour de nous ? Marjorie Duclos, animatrice et coordinatrice en éducation à l'environnement de Lancieux, organisera 4 séances sur la biodiversité le mercredi après-midi. Les enfants auront les réponses à toutes ces questions.

Ils pourront aussi, pour leur plus grand bonheur écouter des histoires racontées par Mathilde et Agnès mais aussi créer, jouer, cuisiner et chanter.

### La Marmite qui roule



Les enfants mangent du fait maison, découvrent différents produits locaux, frais et labellisés. Les chefs cuisiniers feront des plats créoles, et asiatiques pendant cette période, ainsi que des crêpes pour fêter la chandeleur.

**TAP pour les élèves de Cap Horniers**  
Le mardi et le vendredi de 15h00 à 16h30, les futurs champions se préparent pour les JO.

Découvertes de différentes disciplines aussi bien pour les maternels que pour les élémentaires. (Jeux d'opposition, parcours motricité, relaxation, gymnastique...).

Nos futurs champions se préparent aussi pour devenir des créateurs d'art pour leur exposition du mois de juin.



## ART ET CULTURE

### La Cie Lyrique Émeraude



L'association dont le siège est à Saint Briac, recherche pour son prochain spectacle en avril, des choristes homme.

Tout pupitre, pas besoin de savoir lire la musique.

Vous rêvez de chanter dans un chœur ? Venez les rejoindre.

Répétition à l'école de musique de Pleurtuit le mercredi soir de 20h à 21h30

■ dany.blassy@gmail.com  
06.18.78.38.30

### Le cinéma des Montreurs d'ombres

**En janvier : « Héros et canailles de l'Ouest »**

- dimanche 14 janvier 2024 à 17h, Ciné-club à Saint Briac :  
VERA CRUZ de Robert ALDRICH (1954).



Au XIXème siècle, alors que les Mexicains luttent pour leur indépendance, deux mercenaires américains monnaient leurs services pour escorter un convoi qui se révèle chargé d'or. S'ensuit une multitude de rebondissements spectaculaires et jubilatoires (vostf).

- mardi 16 janvier 2024 à 20h, Ciné-débat à Saint-Lunaire :

LES PROFESSIONNELS de Richard BROOKS (1966). Engagés par un propriétaire texan pour délivrer sa femme enlevée par un bandit mexicain, quatre hommes un peu vieillissants vont révéler qu'ils n'ont rien perdu de leur professionnalisme (vostf).



**En février : « Jaoui-Bacri : comédies françaises »**

- dimanche 11 février 2024 à 17h, Ciné-club à Saint Briac :

UN AIR DE FAMILLE de Cédric KLA-PISCH (1996). Lors d'une réunion de famille dans un petit café de banlieue, les rancœurs ne tardent pas à gâcher l'ambiance. Les masques sautent et chacun révèle sa vraie nature. Un subtil mélange d'humour féroce et de moments de tendresse.



- mardi 13 février 2023 à 20h, Ciné-débat à Saint-Lunaire :

LE GOÛT DES AUTRES d'Agnès JAOUÏ (1999). Quand des personnes de milieux différents se rencontrent, très vite elles se heurtent aux « goûts des autres » et presque toujours le mépris et l'incompréhension triomphent. Est-il possible de combler le fossé culturel qui sépare insidieusement les gens ? Un portrait de groupe à la fois caustique et émouvant.

Toutes les projections font l'objet d'une

présentation et sont suivies d'un débat entre les participants.



- Les séances du ciné-club de Saint Briac ont lieu dans la Salle de la Vigie, rue de Pleurtuit, Saint Briac et sont ouvertes à tous, moyennant une adhésion à l'association « Montreurs d'ombres » (cotisation : 20 € pour l'ensemble du programme ou gratuit pour les 5 premières séances).

**ON PEUT ADHÉRER À TOUT MOMENT DE L'ANNÉE**

- Les séances de Saint-Lunaire ont lieu au cinéma Le Familial, Bd des Cap-Horniers, Saint-Lunaire. Séances payantes (4 € pour les adhérents de l'association « Montreurs d'ombres »/ 6 € autrement).

■ montreurs.dombres@gmail.com

## Moments Musicaux de Saint Briac

**Dimanche 21 janvier 2024 - 17h - Salle de La Vigie**  
**Jean-René André, orgue - Laurent Dhoosche, hautbois**  
**Itinéraire et escale armoricaine**



**Jean-René André** est titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Rennes. Il est aussi accompagnateur du chœur, professeur d'orgue et compositeur en résidence à LA SCHOLA de Rennes.

**Laurent Dhoosch** était encore récemment hautbois solo à l'Orchestre National de Bretagne. Il est professeur de hautbois au Pont Supérieur de Rennes. Ce concert propose un itinéraire entre Allemagne et Bretagne. Des œuvres de Bach, Gluck, Mendelssohn, Mozart et Schubert précéderont une escale armoricaine signée Jean-René André. D'inestimables rencontres ont enrichi le laborieux et patient travail d'artisan-compositeur de l'organiste: amis, poètes, musiciens ainsi que la fréquentation quotidienne des élèves chan-

teurs. Un coup d'œil rétrospectif sur sa carrière a peu à peu imposé cette idée d'escale : quelques mélodies choisies et retranscrites en vue d'un compagnonnage inédit entre le chant du hautbois et la couleur orchestrale de l'orgue. Tarif unique : 10€

**Dimanche 18 février 2024 - 17h - Salle de La Vigie**  
**Frédéric Lamantia - récital d'orgue**



### Orgue en chansons

Frédéric Lamantia est titulaire titulaire des orgues du Grand Temple de Lyon et organiste à l'hôtel de ville de Villeurbanne (seule mairie de France à posséder un orgue Cavaillé-Coll dans ses salons pour les mariages, parrainages républicains, conseils municipaux et cérémonies officielles où il développe un répertoire original pour aller à la rencontre d'un large public à travers des transcriptions de chansons francophones, de musiques de films et de comédies musicales).

Ce récital est constitué à partir des répertoires de Jacques Brel, Edith Piaf, Jean Ferrat, Barbara et Georges Bras-

sens dont il a sélectionné des chansons culte.

Quand le monde et la société se fragmentent, il est important de savoir encore se rassembler malgré nos différences et vivre des instants de communion autour de notre patrimoine (organistique, musical), en espérant que l'universalité qui s'en échappera pourra offrir à certains un début de réponse à leur quête de sens..

Tarif unique: 10€  
 Gratuit : -15ans

■ [www.musiquesrivegauche.com](http://www.musiquesrivegauche.com)

## Une Escale dans le passé Exposition aux Halles - Gratuit



**Du 24 Février au 10 Mars 2024**, le Cercle Généalogique Bretagne Côte d'Émeraude fera découvrir la généalogie aux visiteurs et donnera aide et conseils à ceux qui veulent débiter leur arbre généalogique.

**Deux conférences : les samedis 24 Février et 10 Mars** seront proposées pour découvrir le monde de la généalogie.

Le Cercle Généalogique Bretagne Côte d'Émeraude est une association de bé-

névoles qui depuis plus de 30 ans ouvre ses portes à tous les curieux que le passé familial intrigue.

Le but de l'association est d'aider débutants et confirmés qui font leur généalogie, leur apporter trucs, astuces et utilisation d'outils pour bien la conduire et retrouver les aïeux disparus happés par le temps en puisant dans notre base riche de milliers de données collectées. Des permanences permettent d'avoir une aide plus personnalisée et des ateliers à thème sont proposés pour utiliser au mieux les outils, logiciels, données informatiques et sur papier.

Pourquoi faire sa généalogie ? Il y a autant de réponses que de généalogistes mais tous sont curieux de savoir, de mieux connaître, de tordre le cou à une légende familiale, de dévoiler un secret, d'être un jalon sur le chemin de mémoire et transmettre l'histoire de la famille aux générations à venir.

La généalogie est un livre ancien où se cachent parfois des héros, chaque nouvelle page nous dévoile de quelles valeurs nous sommes dépositaire, avant de, à notre tour les transmettre aux générations suivantes.

Une exposition permettra aux visiteurs de faire une halte devant la biographie de gens de mer. Des tableaux relatent succinctement la vie d'hommes et de femmes dont la mer était le seul horizon et la côte d'Émeraude terre d'attache.

■ 06 81 04 10 12  
[cgbce-35@orange.fr](mailto:cgbce-35@orange.fr)

## SPORT, LOISIRS ET ANIMATIONS

### Deux fois championnes de France !



Elles étaient cinq femmes à Royan en cette belle semaine ensoleillée de septembre 2023. Elles défendaient les couleurs du Dinard Golf, ce golf situé en terre briacine. Et elles sont devenues, pour la seconde année consécutive, championnes de France ; un véritable exploit. Qui sont-elles ces championnes seniors (+ de 50 ans)? Il y avait :

- Virginie Burrus, de Saint Lunaire, (capitaine)
- Françoise Chesnais-Villesalmon, de Saint Briac,
- Annie Hingand, de Saint Briac,
- Véronique Lôtelier-Robin, de Saint Briac,
- Annick Riff, de Dinard.

En équipe pour une semaine de concen-

tration, de matchs et de dépassement; et voilà comment on est vainqueur de Saint Cloud en quart, Saint Laurent (Carnac) en demi et enfin Chiberta (Biarritz) en finale. Un grand bravo à toutes. Le golf est un vrai sport mais on n'a rien sans rien et on n'est championne qu'avec un vrai parcours.

- Ce sont les entraînements d'hiver, chaque samedi en équipe, travail de cohésion et de soutien mutuel.

- C'est l'accompagnement par les structures du golf : entraînements techniques avec François Delamontagne, professeur attentif, mise à disposition du terrain et de ses équipements, inscriptions aux compétitions extérieures du printemps et de l'été, encouragements et soutien.

- C'est l'addition de volontés individuelles bâtissant un projet commun et qui décident de quitter leur zone de confort.



Elles sont en première division séniors, nos championnes. Elles s'étaient qualifiées premières pour ce championnat, elles auront tout gagné. Encore bravo. Mais un bonheur n'arrivant jamais seul, elles sont deux fois championnes 2023. Cette seconde fois, c'était en octobre, à Saint Malo. Il s'agissait du championnat seniors 2 (plus de 60 ans). C'était la seconde édition de cette compétition fédérale. Et là encore, le Dinard Golf s'est illustré en revenant vainqueur.

Elles étaient quatre :

- Annick Riff, de Dinard, (capitaine)
- Annie Hingand, de Saint Briac,
- Anne Lanrezac, de Saint Briac,
- Véronique Lotelier-Robin, de Saint Briac.

C'est grâce au bon classement du Dinard Golf à l'ordre du mérite national fédéral qu'elles ont pu se qualifier parmi les dix meilleures équipes pour ce nouveau championnat de France. Elles se sont classées premières du « cut » (qualification pour la finale). Pour sortir vainqueurs, nos championnes s'imposaient face à de redoutables équipes : Saint Laurent (Carnac), Saint Cloud, L'île d'Or (Nantes), La Boulie (Versailles) et Le Prieuré (Paris).

Toutes ces victoires pour l'honneur et pour une simple médaille. C'est la beauté du sport qui forme la jeunesse et entretient les anciens. Prenons-en tous de la graine et félicitons une nouvelle fois nos double-championnes.

### Nouvelle équipe et inscription pour le vide grenier de la MAM



En ce début d'année, la maison des assistantes maternelles (MAM) vous souhaite une belle année 2024 et vous présente sa nouvelle équipe, suite au départ d'Isoline qui repart travailler à son domicile. Marie Laure et Caroline accueillent avec plaisir Marie-Catherine.

Les inscriptions pour le vide grenier du 3 mars à la salle des fêtes sont ouvertes : 2 tables ( max ) au prix de 6 € / table.

■ [mamtyhiboux@gmail.com](mailto:mamtyhiboux@gmail.com)  
06.85.54.76.45 ou 09.83.06.99.35

### L'association Enracinés



En cette nouvelle année, l'équipe de l'association Enracinés a souhaité faire profiter aux enfants, de 5 à 8 ans des communes de Lancieux et Saint Briac, une activité d'expression corporelle, proposée par la pétillante et professionnelle, Pamela.

Expression, cohésion et créativité sont les maîtres mots.

Pamela offre l'opportunité aux enfants de se familiariser avec l'improvisation, d'explorer leur respiration et leurs émotions ressentis dans leurs corps, de découvrir les rythmes des musiques du monde, de coordonner leurs mouvements, de créer des chorégraphies en équipe, de développer la conscience de leur corps. L'objectif est que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe, tel qu'il est, avec bienveillance. D'encourager à s'adapter et laisser place à la créativité tout au long de l'année. L'atelier d'expression corporelle est proposée à l'année, le mardi de 17h30 à 18h30, à la salle de la Vigie de Saint Briac.

Grâce à la subvention de la mairie de Lancieux, le don généreux de l'associa-

tion Dix Lunes et les fonds récoltés par nos activités et adhésions 2022/2023, l'association Enracinés a pu alléger le coût de l'activité. Un des objectifs de l'association Enracinés est de permettre aux familles locales d'accéder à des activités à des tarifs abordables, faisant participer les acteurs locaux.

**Prix annuel** : 80 € pour un enfant  
120 € pour une fraterie

■ [association.enracines@gmail.com](mailto:association.enracines@gmail.com)

### Gymnastique Briacine En route vers les JO 2024



L'association souhaite participer à la Journée dédiée aux JO, sous le label Terre de Jeux, qui aura lieu le week-end du 23 Juin prochain.

Le bureau et quelques adhérents réfléchissent d'ores et déjà à l'activité qui sera proposée, à la fois pour avoir un grand nombre de participants, et pour s'adapter aux différents niveaux d'endurance et de souplesse. L'objectif étant de se retrouver pour un moment de partage, afin de promouvoir la pratique du sport dans les valeurs olympiques.

Il est possible de s'inscrire à la Gym Briacine tout au long de l'année, et les cours peuvent accueillir également les messieurs... Ils sont pour le moment en minorité, mais en retirent beaucoup de bénéfices.

Le mandat de la Présidente, Ariane de Charentenay, a été renouvelé pour 4 ans lors de l'AG du 16 novembre 2023.

■ 06.24.27.12.16  
[saintbriacgym@gmail.com](mailto:saintbriacgym@gmail.com)

### Les Amis des Jardins et les plantes sauvages



L'association « les Amis des Jardins de Saint Briac » tient son assemblée générale le mardi 16 janvier 2024 à 14 h 30 à la salle des fêtes de la Ville au Coq, et nous fêterons les Rois avec de bonnes galettes d'artisans locaux. Inscriptions avant le 11 janvier . Le programme des activités et visites 2024 vous sera présenté. Il commence dès le mardi 06 février par une conférence, au Presbytère,

sur le thème « Les plantes sauvages n'existent pas » de Maud Mazière, spécialiste en botanique et phytothérapie.

■ 06.25.26.55.00  
[jardinsbriacins@gmail.com](mailto:jardinsbriacins@gmail.com)

### Les Amis des Amis fêtent la Nouvelle Année



L'association les Amis des Amis propose à ses adhérents des sorties d'une journée en autocar, sur différents thèmes : découvertes, lieux culturels, nouveautés... La Galette des Reines et Rois , le lundi 15 janvier 2024 à 14 h 30 à la salle des fêtes de la Ville au Coq, sera notre premier rendez-vous de la nouvelle année, avec animations comiques. Venez découvrir notre Association et son programme de sorties pour la nouvelle année. N'oubliez pas de vous inscrire à la Galette avant le 08 janvier.

Prix : 9 € par personne  
■ 06.25.26.55.00  
[lesamisdesamis35@gmail.com](mailto:lesamisdesamis35@gmail.com)

## LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

### Une mine de cuivre au Chatelet à St Briac, Saison 3

On a vu précédemment dans le Petit Briacin de novembre-décembre 2023, que deux Anglais, Castell et le capitaine O, pensaient avoir découvert un filon de cuivre à Saint Briac, au Chatelet, près du Petit Port. Une société d'exploration avait été créée, financée par des investisseurs malouins. Mais cela a mal tourné. Que s'est-il passé avec le capitaine O. et les investisseurs qui pensaient avoir été trompés ?

Le capitaine O. s'appelle en réalité Joseph Odgers. Il est né cinquante-cinq ans plus tôt à Camborne, dans la région minière de Cornouailles. Pendant longtemps, il a été directeur d'une mine de cuivre près de Padstow, à cinquante kilomètres au nord de Camborne. En 1827, l'exploitation de la mine a été interrompue, ce qui a mécontenté les actionnaires. Joseph a alors décidé de s'éloigner en Bretagne où il a rencontré Castell.

Les travaux de creusement ont débuté au Petit Port, au printemps 1829. Les investisseurs, très inquiets quant à leur investissement, demandent de nombreuses analyses chimiques, réalisées dans plusieurs laboratoires.

Une analyse effectuée à Saint Malo s'est avérée manifestement malhonnête, mais on ne sait pas qui a triché. Le sous-préfet de Saint Malo signale l'affaire au procureur, qui nomme un juge d'instruction. Castell se désolidarise publiquement d'Odgers, et le 11 août 1829, un mandat d'arrêt est émis contre Odgers seul. Le juge interroge les témoins et Odgers, qui ne parle pas français. Il lui demande com-

ment trouve-t-il un filon ; d'après la végétation répond ce dernier. Le tribunal correctionnel de Saint Malo le condamne le 24 septembre pour escroquerie à quinze mois de prison et à une amende de 1200F, le montant des travaux déjà engagés. Il est incarcéré. Odgers fait appel. Dès le 7 novembre 1829, trois mois plus tard, il est rejugé par la cour d'appel de Rennes.

Il est rejugé par la cour d'appel de Rennes. Il s'avère que l'argent des investisseurs a été dépensé pour de véritables travaux, et que pour cette cour l'escroquerie n'est pas prouvée. Contrairement à ce qu'on imaginait, les Anglais n'étaient pas partis avec la caisse. Odgers est donc libéré ; il retourne en Cornouaille mais il décède dès son retour le 29 novembre 1829.

De son côté, Castell quitte la France en 1831 avec une nouvelle compagne, pour se refaire une nouvelle vie à Sydney, en Australie, où il devient le premier musicien australien de renom.

En conclusion, cette affaire rassemble une méthodologie de recherche géologique bien empirique, des investisseurs peu expérimentés en recherche minière qui espèrent reproduire rapidement en Bretagne le succès minier de Cornouailles, un tribunal local influencé par les investisseurs locaux, un directeur de mine qui se trompe, un musicien coureur de jupons qui choisit de s'exiler en Australie et y acquiert la célébrité, et un trou dans la falaise qui suscite la curiosité depuis près de deux siècles. Quant aux analyses chimiques, elles n'ont pas montré du cuivre mais du fer.

Michel Kornann

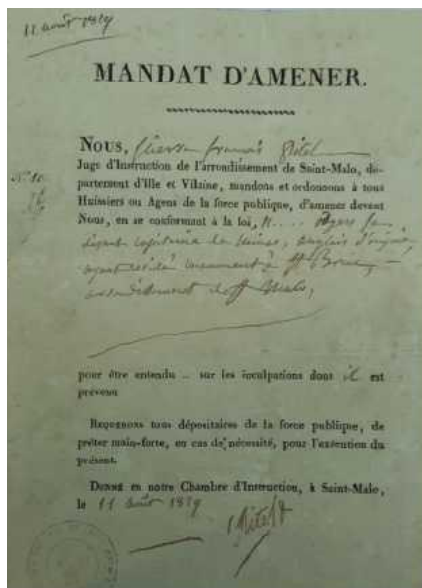


Figure 1 Mandat d'amener contre Odgers



Figure 2 William Castell

## NUMÉROS UTILES

**Police municipale** : 06 08 60 81 44

**Police-Secours** : le 17

**S.A.M.U.** : le 15

**SOS Médecins** : 3624

**Médecins généralistes** :

Dr. Ducatel : 02 99 40 14 18

Dr. Guillemot : 02 99 88 01 68

**Pharmacie** : 02 99 88 32 48

**Pompiers** : le 18 ou le 112

**Secours en mer SNSM** : le 196

**CCAS** : 02 99 88 39 42

**Port de plaisance** :

06 08 47 68 82

**Taxis** : 06 08 94 94 62

06 70 29 07 61

**Point info tourisme** :

0 821 235 500 (Service 0.12€/min+ prix appel)

**Centre d'Affaires - Coworking**

**L'Estran** :

07 64 10 12 95

**Accueil de loisirs Lancieux** :

02 96 86 23 43

**Accueil de loisirs Saint-Lunaire** :

02 99 16 62 31

**École publique** : 02 99 88 34 82

**École privée** : 02 99 88 30 81